**SASU A.P.G.**

**1 rue Albert Bertin**

**77320 Meilleray**

**Capital social : 1.000,00 euros**

**RCS de MEAUX : 889 982 781**

**PROCES VERBAL**

**D ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DU 01 OCTOBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 01 octobre, l'actionnaire unique de la SASU APG s'est réuni au 1 rue Albert Bertin 77320 Meilleray, sur convocation du président par lettre recommandée en date du 15 septembre 2026.

Est présent :

- Monsieur CAPPE Gabriel, propriétaire actionnaire unique de 100 actions,
Total 100 actions sur les 100 actions représentant l'ensemble des actions du capital social de la société.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur CAPPE Gabriel, Président.

Le Président précise que tous les documents nécessaires à l'information des actionnaires leur ont été communiqués dans les conditions prévues par les textes réglementaires et les statuts ; l'Assemblée lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- **Transfert de siège - Notification dans les statuts**
- **Pouvoirs pour formalités**

La discussion est ouverte, personne ne demandant plus la parole, le Président met à voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.



GC

**Première Résolution**

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la SASU APG à compter du 01 octobre 2026 à l'adresse suivante :

**22 RUE DE VAUCHAMPS**
**HAMEAU HAUTEFEUILLE**
**51210 MONTMIRAIL**

L'article 4 des statuts « siège social » est modifié en conséquence.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Deuxième Résolution**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur des présentes, ou d'un extrait certifié conforme, pour effectuer toutes les formalités de publicité et de dépôt qu'il appartiendra de faire.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et l'actionnaire unique.

Fait à Montmirail

**Monsieur CAPPE Gabriel**

Signé par Gabriel CAPPE
Le 11 oct. 2026

Signed with Universign doc_40l4 tx_YL4QY9ZDoryw



GC